



COMMUNIQUÉ
Paris, le 05/11/2018

POLLUTION AUTOMOBILE : LES CONTRE-VÉRITÉS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

Aujourd'hui, lundi 05 novembre 2018, le ministre de l'Économie Bruno LE MAIRE était l'invité de *Bourdin direct* sur BFM TV. Interrogé sur le prix des carburants qui explose à la pompe, le Ministre a déclaré que la hausse de 3 centimes d'euro prévue au 1^{er} janvier prochain ne serait pas suspendue, et qu'il fallait poursuivre la transition écologique, notamment en renouvelant le parc automobile.

Il a par ailleurs affirmé avoir lui-même échangé son véhicule diesel contre une voiture essence récente, parce qu'il « ne voulait[t] pas un véhicule qui émette trop de particules fines ». Problème : aucun de ces deux types de véhicules ne peut se targuer d'être plus vertueux que l'autre... **Face au manque de maîtrise flagrant des dossiers par les membres du Gouvernement, « 40 millions d'automobilistes » fait l'état des lieux de la pollution automobile en 2018.**

Un parc automobile à l'image des politiques incitatives à l'achat du diesel

La prime à la conversion vise à permettre aux foyers français d'acquérir un véhicule récent et peu polluant contre la mise au rebut d'un vieux véhicule diesel ; le dispositif a pour ambition de renouveler et d'assainir le parc automobile français, qui fait la part belle au diesel depuis la fin des années 2000, alors que les études scientifiques ont démontré de longue date la nocivité des émissions des motorisations diesel.

« La composition du parc automobile français actuel n'est que le résultat d'une politique gouvernementale qui a incité les automobilistes à acheter des véhicules diesel pendant près de 3 décennies, et aujourd'hui encore, avec le système du bonus-malus automobile, qui pénalise l'achat de véhicules émetteurs de CO₂ – les essences – et encourage donc l'achat de motorisations diesel. Or, ce que fait le Gouvernement d'Édouard PHILIPPE aujourd'hui – décupler la fiscalité sur les carburants et en particulier sur le gazole – relève de l'hypocrisie et de la malhonnêteté » dénonce Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Non, Monsieur le Ministre, l'essence n'émet pas moins de particules que le diesel

Surfant sur la vague du *dieselbashing* et prêt à tout pour défendre l'absurdité de la politique fiscale macronienne, Bruno LE MAIRE s'est lancé sur le plateau de Jean-Jacques BOURDIN dans une ode à la voiture essence, affirmant que celle-ci émet peu de particules fines comparé aux moteurs diesel.

« Avec cette interview, on a eu la triste démonstration du fait que le ministre de l'Économie ne maîtrise absolument pas le sujet de la pollution automobile. Et c'est particulièrement dramatique, parce que toute la politique de ce Gouvernement relative à la fiscalité des carburants repose sur ce genre d'affirmations erronées. Non, Monsieur le Ministre, le véhicule essence que vous avez acheté en remplacement de votre diesel n'est pas plus vertueux » affirme Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Car il faut savoir aller au-delà du politiquement correct et de la bien-pensance en consultant les études scientifiques sur le sujet. Celles-ci révèlent que si, jusqu'à la fin des années 2000, les motorisations diesel étaient en effet nettement plus émettrices en particules fines que les voitures à essence, la situation s'est inversée à partir de 2007 et la mise sur le marché des premiers véhicules essence à injection directe. Dès lors, ces voitures (43% des ventes de véhicules essence en 2016) émettaient jusqu'à 8 fois plus de particules fines en nombre que la norme autorisée pour les voitures diesel selon l'ancien cycle européen d'homologation NEDC.

C'est donc seulement depuis cet automne et l'entrée en vigueur de la norme EURO 6c que les émissions de particules fines des véhicules essence ont été régulées et alignées sur celles des véhicules diesel. Au mieux, un véhicule essence émet donc en 2018 autant de particules qu'un véhicule diesel, mais certainement pas moins, contrairement aux affirmations de Bruno LE MAIRE.



Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion. Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. www.40millionsdautomobilistes.com